

Délibération 2024-053

**Finances - Plan de gestion des Lacs de Valette – Exercice 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, régulièrement convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la Salle Bernadou à Villemur sur Tarn, sous la présidence de M. Jean-Marc DUMOULIN, Président, sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 05 avril 2024.

**Participants**

Bessières	M. DARENGOSSE Ludovic, Mme MONCERET Mylène,
Bondigoux	
Buzet sur Tarn	M. ASSIE Julien, Mme GUERRERO Katia, M. JOVIADO Gilles
La Magdelaine sur Tarn	M. ANTONY Maxime, Mme GAYRAUD Isabelle
Layrac sur Tarn	M. ASTRUC Thierry
Le Born	M. SABATIER Robert
Mirepoix sur Tarn	Mme BLANCHARD ESSNER Sonia
Villematier	M. JILIBERT Jean-Michel
Villemur sur Tarn	M. CHEVALLIER Georges, Mme DELTORT Florence, M. DUMOULIN Jean-Marc, M. MICHELOT Jean-Michel, M. REGIS Daniel, M. SANTOUL Michel

**Conseillers ayant donné pouvoir**

M. BERINGUIER Bernard a donné pouvoir à M. Ludovic DARENGOSSE  
M. BONNASSIES Patrick a donné pouvoir à M. Gilles JOVIADO  
Mme CHARLES Ghislaine a donné pouvoir à Mme Katia GUERRERO  
M. RICHARD Jean-Louis a donné pouvoir à Mme Sonia BLANCHARD ESSNER  
Mme SAUNIER Karine a donné pouvoir à M. JILIBERT Jean-Michel  
Mme DUQUENOY Aurore a donné pouvoir à M. CHEVALLIER Georges  
Mme FOLLEROT Danielle a donné pouvoir à M. Jean-Michel MICHELOT  
Mme PREGNO Agnès a donné pouvoir à Mme Florence DELTORT

**Conseillers absents**

M. HAMDANI Aïli  
Mme LAVAL Carole  
M. MAUREL Cédric  
Mme RIVIERE Christel  
M. BRAGAGNOLO Patrice  
M. ROUX Didier

**Secrétaire de séance**

Mme Sonia BLANCHARD ESSNER

## Exposé

Monsieur le Président rappelle que le site des Lacs de Valette, ancien complexe de gravières de 16 hectares sur la commune de Layrac-sur-Tarn, est classé Espace Naturel Sensible (ENS) par le département de la Haute-Garonne depuis le 1er février 2018.

Monsieur le Président précise que le classement ENS a donné lieu à la définition et à la mise en œuvre d'un plan de gestion et de valorisation du site. Un plan de gestion 2020-2025 qui a été établi par l'association nature en Occitanie et validé par un comité de gestion composé d'élus et de partenaires. Dans le cadre de ce projet, la Communauté de Communes a sollicité et obtenu un financement auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Il s'agit de valider le plan de gestion pour l'année 2024.

Plan de gestion Lacs de Valette - Budget 2024 ADAPTE								
Code	Opérations	2024				AIDE CD31		CCVA
		CC	NEO	Autre	TOTAL	FONCT	INVEST	
AD5	Rédaction des bilans annuels	781,20	450,00		1231,20	615,60	0,00	615,60
AD6	Organisation et animation du Comité de gestion et/ou technique annuel	312,48	450,00	100,00	862,48	431,24	0,00	431,24
Evaluation et actualisation du PDG		1093,68	900,00	100,00	2093,68	1046,84	0,00	1046,84
SE1	Inventaire/ diagnostic des arbres fruitiers	156,24			156,24	77,99	0,00	77,99
SE2	Suivi des ardiélides		1350,00		1350,00	675,00	0,00	675,00
SE5	Suivi entomologique		450,00	300,00	750,00	375,00	0,00	375,00
Etudes et acquisitions de connaissances		156,24	1800,00	300,00	2256,24	1128,12	0,00	1128,12
TA1	Installations de 3 palissades d'observations sur 3 points de vue	312,48			312,48	156,24	0,00	156,24
TA2	Contrôle des plantes envahissantes	312,48			312,48	156,24	0,00	156,24
TA3	Restauration du four à pain	3437,28		44697,4	48134,68	0,00	38507,74	9626,94
TA4	Restauration de l'allée d'arbres fruitiers	156,24		1600,00	1756,24	0,00	1404,99	351,25
TA6	Réalisation d'un verger conservatoire	468,72		2000	2468,72	0,00	1974,98	493,74
Travaux et aménagement		624,96	0,00	200,00	824,96	412,48	41887,71	10596,62
TE1	Gestion du site pour l'accueil du public	1249,92		500,00	1749,92	874,96	0,00	874,96
TE2	Mise en place d'une fauche annuelle tardive	312,48		100,00	412,48	206,24	0,00	206,24
TE3	Mise en œuvre du pdg du patrimoine arboré	312,48		100,00	412,48	206,24	0,00	206,24
Entretien		1874,88	0,00	700,00	2574,88	1287,44	0,00	1287,44
ACC1	Elaboration et mise en œuvre d'un programme d'animations	624,96	450,00	500,00	1574,96	787,48	0,00	787,48
Accueil du public et communication		624,96	450,00	500,00	1574,96	787,48	0,00	787,48
AD2	Suivi administratif et financier	312,48		100,00	412,48	206,24	0,00	206,24
AD3	Veille foncière	156,24			156,24	78,12	0,00	78,12
Gestion courantes de l'ENS		468,72	0,00	100,00	568,72	284,36	0,00	284,36
RI1	Rédaction et mise en œuvre du règlement intérieur du site	156,24			156,24	0,00	0,00	156,24
AD4	Représentation de l'ENS	312,48		100,00	412,48	0,00	0,00	412,48
1018,72		468,72	0,00	100,00	568,72	0,00	0,00	568,72
TOTAL		6718,32	3600,00	52260,00	62621,80	31315,58	41887,71	14865,51

  

TOTAL COUT CD31	47756,29
TOTAL COUT CCVA	14865,51

## Décision

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le plan de gestion des Lacs de Valette 2020-2025,

Entendu cet exposé, et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le Conseil Communautaire, à l'unanimité décide :

- **D'approuver** le plan de gestion Lacs de Valette pour 2024.
- **D'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à solliciter le Conseil Départemental de la Haute-Garonne dans le cadre de cette demande de subvention.
- **De mandater** Monsieur le Président pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de cette décision.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant de l'État.*

- **De Préciser** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant de l'État.

### Résultats du vote

Votants – 25 | Pour – 25 | Contre – 00 | Abstention – 00

Ainsi fait et délibéré à Salle Bernadou à Villemur sur Tarn, les jours, mois et an que dessus.

La Secrétaire de Séance,  
Mme. Sonia BLANCHARD ESSNER



Certifié exécutoire,  
Les formalités de publicité ayant été effectuées,  
Le

**25 AVR. 2024**

Pour extrait conforme,  
Le Président,  
M. Jean-Marc DUMOULIN

